

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 3 novembre 2011.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17 et 18 octobre 2011

2011 DU 226 - Attribution de la dénomination "promenade Jacques Hébertot" au terre-plein central du boulevard des Batignolles (8e et 17e).

Mme Anne HIDALGO, rapporteure.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 4 octobre 2011, par lequel M. le Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination « promenade Jacques Hébertot » au terre-plein central du boulevard des Batignolles (8e) et (17e), commençant rue de Rome (8e) et (17e) et finissant rue Andrieux (8e) et rue de Chéroy (17e) ;

Vu le plan annexé audit projet de délibération ;

Vu l'avis du Conseil du 8e arrondissement en date du 4 octobre 2011 ;

Vu l'avis du Conseil du 17e arrondissement en date du 10 octobre 2011 ;

Sur le rapport présenté par Mme Anne HIDALGO,

Délibère :

La dénomination « promenade Jacques Hébertot » est attribuée au terre-plein central du boulevard des Batignolles (8e) et (17e), commençant rue de Rome (8e) et (17e) et finissant rue Andrieux (8e) et rue de Chéroy (17e).